

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 197

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

"Grand Départ" du "Tour de France" cycliste.

**Direction de la Jeunesse et des Sports
Service des Sports
04.13.31.96.74**

PRESENTATION

Notre collectivité entend assurer sa notoriété et plus particulièrement celle de son implication dans le domaine de la jeunesse et du sport et ainsi renforcer l'image du Conseil Départemental.

Dans cette perspective, notre Institution procède à divers achats d'espaces promotionnels et/ou de places dont les objectifs sont de permettre la promotion de la pratique sportive en général, sa découverte par le plus grand nombre, mais aussi la réalisation d'actions éducatives et sportives d'accompagnement.

Ces achats permettent en effet d'associer notre image à des championnats ou des manifestations d'envergure nationale voire internationale qui valorisent l'image de notre territoire et stimulent son économie.

PROPOSITIONS

Il est proposé dans ce rapport de formuler un engagement de principe afin de permettre à notre collectivité de s'engager dans la course à l'organisation du « Grand Départ » du plus grand évènement sportif annuel, le « Tour de France » cycliste.

Chaque année, cette course cycliste populaire et festive traverse une trentaine de Départements et attire plusieurs millions de spectateurs et de téléspectateurs.

A plusieurs reprises, le Département des Bouches-du-Rhône a accueilli des étapes de cette compétition mais jamais le « Grand Départ » du « Tour ».

Au regard de notre politique sportive volontariste, notre collectivité souhaite dans un futur proche aller plus loin et proposer sa candidature au « Grand Départ » du « Tour de France » cycliste.

Aucune ville ou village de notre territoire n'a, à ce jour, reçu ce privilège. Seule, au niveau régional, la ville de Nice a eu cet honneur, il y a plus de 35 ans.

Cette candidature montre combien notre collectivité investit le champ du long terme et combien elle s'engage pour permettre à notre territoire de bénéficier de retombées économiques, touristiques et médiatiques importantes (diffusion télévisée dans plus de 190 pays).

Pour être efficace, il est important de proposer dès à présent notre candidature auprès de la société Amaury Sport Organisation. En effet, faire connaître notre positionnement à la société organisatrice du « Tour » bien en amont, nous place en

tant que favori par rapport aux collectivités « concurrentes ». Cet engagement peut prendre, dans un premier temps, la forme d'une lettre d'intention.

Je vous propose par cette délibération que le Département des Bouches-du-Rhône confirme tout l'intérêt porté à ce projet d'envergure et valide le principe de son soutien pour ce « Grand Départ ».

CONCLUSION

Au bénéfice de ces considérations, je vous serais obligée de valider le principe de ce soutien et d'engager les différentes procédures administratives liées au bon déroulement de cette opération.

Cet accord de principe ne comporte, à ce stade, aucune incidence financière.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL